

Communiqué de presse du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) relatif à la recrudescence des cas de grossesses en milieu scolaire

Le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) a documenté sur la période allant de septembre 2021 à mai 2022, sur toute l'étendue du territoire national, 3409 cas de grossesses en milieu scolaire.

Ce phénomène est beaucoup plus observé dans les régions de la Nawa avec 374 cas, du Haut-Sassandra 296 cas, du Guémon 220 cas, de l'Agneby-Tiassa 200 cas et 166 cas dans la région du Sud Comoé.

Le CNDH rappelle que, les grossesses en milieu scolaire constituent l'un des principaux obstacles à la poursuite de la scolarité de ces jeunes filles et ont des conséquences, à la fois, sociales, économiques, physiques et psychologiques sur leurs vies.

Le CNDH invite les autorités compétentes à poursuivre les efforts pour la promotion et la protection des droits des jeunes filles scolarisées et interpelle les parents d'élèves à assumer leur responsabilité dans l'éducation de leurs enfants.

Fait à Abidjan, le 31 Mai 2022

La Présidente



Namizata SANGARE